

Image not found or type unknown



Usurpation de carte grise par une casse

Par **marianna302**, le **12/02/2010 à 13:54**

Bonjour, rnSouhaitant vendre mon véhicule car en fin de droits de chômage, je m'aperçois, en demandant un certificat de non gage, que, à la Préfecture de Nîmes mon véhicule à été vendu en mai 2009 (carte grise en ma possession!) et en contactant l'ANTS, qu'il est parti à la casse en 2008.rnJe ne sais plus quoi faire car les 2 administrations me demande, , de patientez le temps des recherches.rnMerci de l'aide que vous pourrez m'apportez.rnCdlr